



## La gestion des baignades par les acteurs publics : comment préparer au mieux la prochaine saison estivale ?

**Dates :** Mardi 17 octobre 2023 - 9h30 à 12h (heure métropolitaine)

**Durée :** 2,5 heures

**Lieu :** Visioconférence (application Zoom)

**Accessibilité :** formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr).

**Tarif :** 375 € HT, soit 450 € TTC, par participant

**Informations et inscriptions :** [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr) et au 01 45 49 48 49.

**Délai d'accès :** Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

### PROGRAMME

Les Cabinets SEBAN & ASSOCIES et Espelia proposent de présenter, à l'occasion d'une formation commune, la procédure et les étapes clés, tant opérationnelles que juridiques, qui doivent être respectées pour ouvrir, aménager et gérer une zone de baignade. Seront notamment et plus particulièrement examinés les enjeux liés à la sécurisation du lieu de baignade et à la qualité des eaux.

**Partie 1 - Propos introductifs : la compétence «baignades»**

**Partie 2 - Feuille de route pour l'ouverture d'un site de baignade**

**Partie 3 - Les obligations de la personne responsable de la baignade en matière de qualité et de surveillances des eaux (obligations déclaratives et sanitaires, règles d'organisation, de sécurité et d'aménagement du site)**

**Partie 4 - Les obligations des autres acteurs et les relations à prévoir pour garantir la bonne qualité des eaux de baignades (Commune, Gestionnaires, ARS, Autorités de police, etc.)**

### OBJECTIFS

- Savoir identifier les personnes compétentes susceptibles d'intervenir en matière de baignade
- Savoir préparer l'ouverture et l'aménagement de zones de baignade
- Connaître les obligations et responsabilités en matière de sécurité et de qualité des eaux

### PUBLIC CONCERNE

Gestionnaires de baignades et services communaux.



## PRÉREQUIS

Absence de prérequis.

## INTERVENANTES



**Clémence du Rostu**

Avocate directrice de SEBAN & ASSOCIES



**Julie Cazou**

Avocate de SEBAN & ASSOCIES



**Faustine Briot**

Directrice du pôle «Ressource, Climat et Biodiversité» de Espelia

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé